

FONDS POUR L'ELABORATION DE PROJETS DE RECHERCHE COMMUNS AU COLEGIO DE MEXICO ET A SCIENCES PO

Pour promouvoir des travaux de recherche conjoints entre les chercheurs des deux institutions, et dans le cadre de l'accord de coopération signé entre le Colegio de Mexico et Sciences Po, il a été décidé de créer un fonds commun pour financer l'élaboration de projets de recherche. Le financement, attribué sur concours pour une durée d'un an, permettra à un groupe constitué de chercheurs issus des deux établissements, de disposer du soutien financier indispensable à l'élaboration d'un projet de recherche d'une durée moyenne (trois ans minimum), et de rechercher le financement nécessaire à son développement, auprès de fonds extérieurs aux deux institutions.

Cette initiative répond au besoin croissant de renforcement de la coopération entre le Colegio de Mexico et Sciences Po, au-delà des échanges de professeurs et d'élèves. Il s'agit d'aider les chercheurs des deux institutions à entrer en contact et travailler ensemble lorsqu'ils sont intéressés par les mêmes thèmes.

Objectifs du fonds

Ce fonds a pour objectif de mettre en contact les chercheurs des deux institutions qui travaillent sur les thèmes de la transformation de la gouvernance au niveau global, les nouvelles formes de citoyenneté et de gouvernance des mégapoles, pour leur permettre de structurer un projet de recherche et de postuler à un financement extérieur pluriannuel.

Le fonds permettra aux chercheurs d'établir les premiers contacts, de travailler à l'élaboration d'un calendrier de recherche, de définir les objectifs du projet, de faire des réunions de travail, au Mexique et en France, et d'établir un plan de travail pour constituer les dossiers de candidature aux diverses sources de financement existantes dans les deux pays. Le fonds est destiné à payer les opérations dérivées des premiers contacts entre les membres de l'équipe de recherche et les frais de candidature à des financements pluriannuels extérieurs aux deux établissements.

Thématique du fonds

Ce fonds de coopération scientifique concerne trois grandes lignes thématiques liées aux changements subis par les dynamiques urbaines et les conceptions de la citoyenneté dans le contexte la globalisation. Les projets présentés devant le fonds doivent avoir comme base les lignes thématiques suivantes :

- A. Transformations de la gouvernance dans un monde globalisé.** Les processus d'interaction entre les États et les acteurs étatiques et non-étatiques ne s'arrêtent plus aux frontières d'un pays, mais s'inscrivent dans des dynamiques transnationales. Ces nouvelles formes de gouvernance fournissent l'occasion de construire de nouvelles approches pour des thèmes présents depuis longtemps dans la recherche en sciences sociales (dynamiques économiques, politiques et sociales).
- B. Citoyenneté globale.** La redéfinition de la signification et de l'utilité des frontières nationales, les processus d'intégration politique, économique et sociale dans des entités supranationales, ainsi que l'augmentation de la mobilité des populations, ont favorisé l'apparition de nouveaux phénomènes d'intégration communautaire et de participation des citoyens. Les réseaux de coopération et leur incidence sur les thèmes publics ont ouvert de nouveaux forums et de nouvelles instances de résolution des conflits. Il est indispensable de commencer à repenser l'exercice de la citoyenneté comme un phénomène dont la pratique individuelle va au-delà des frontières des États.
- C. Gouvernance des mégapoles.** Actuellement, l'étude des grandes concentrations urbaines ne se limite plus aux aspects démographiques et urbanistiques. Les dynamiques sociales, produits de la diversité des membres de ces conglomérats urbains, et la mise au point de nouvelles solutions de politiques publiques qui dépassent la conception originelle de la ville comme noyau urbain aux limites clairement définies, sont des thèmes largement liés aux phénomènes dérivés de la *globalisation*. L'étude de ces mégapoles socialement hétérogènes, et souvent pluriculturelles, exige d'envisager de nouveaux points de vue fondés sur des études pluridisciplinaires. La grande ville comme point de convergence des transformations politiques, économiques et sociales, produit des processus de globalisation, est l'un des axes thématiques de cette proposition.

Caractéristiques de l'équipe de recherche

L'équipe de recherche devra être formée d'au moins trois universitaires de chaque institution. Lors de sa formation, il faudra chercher à y inclure des spécialistes dans les divers domaines du thème à traiter.

Financement offert

Le fonds offre un financement permettant d'organiser des réunions de travail de l'équipe de recherche en fonction d'un calendrier préétabli, en assurant les frais de transport et de séjour au Mexique comme en France. Sont également pris en compte les frais opérationnels et

administratifs de la demande de fonds extérieurs aux deux institutions, nécessaires au développement du projet dans les deux pays.

Le financement accordé à l'équipe de recherche gagnante sera de 30,000 USD (trente mille dollars américains) qui devront servir à financer les activités mentionnées ci-dessus. La période d'exercice de ces ressources sera d'un an, du mois de janvier au mois de décembre 2010.

Description du processus de sélection

L'équipe candidate devra fournir, au plus tard le 30 octobre 2009, un programme de travail de 20 pages maximum, rédigé en français et/ou en espagnol, précisant : (1) le thème et la problématique du projet de recherche à long terme (au moins trois ans) ; (2) une brève révision critique de la littérature existant sur ce thème ; (3) un argumentaire de l'importance et de la pertinence du projet pour le Colegio de Mexico et pour Sciences Po ; (4) la description de la contribution de chaque participant au projet à long terme ; (5) la description des produits dérivés du projet à long terme (réunions, publications, formations de doctorants, etc.) ; (6) le programme des activités pour 2010, en précisant quels seront les fonds extérieurs que l'équipe sollicitera, et un calendrier du projet sur trois ans, au cas où le financement externe serait obtenu (2011-2013) ; (7) *Curriculum vitae* résumé de tous les participants au projet ; (8) budget ; (9) listes des sources de financement externe sollicitées pour le déroulement du projet.

Le comité d'évaluation chargé de sélectionner les candidatures sera formé des personnes suivantes : le coordonnateur général de la recherche du Colegio de Mexico, Jean-François Prud'homme et son homologue, le directeur scientifique de Sciences Po, Bruno Latour ; un professeur du Colegio de Mexico nommé par son président et un professeur de Sciences Po nommé par son directeur, et un professeur extérieur nommé d'un commun accord par le président du Colegio de Mexico et le directeur de Sciences Po.

Le comité d'évaluation fera examiner chaque projet, en garantissant l'anonymat, par deux évaluateurs extérieurs. Le comité sélectionnera un seul projet, par un vote secret, en fonction des rapports d'évaluation.

Résultats et rapports attendus.

Le but de ce fonds est de permettre la réalisation d'un programme de recherche commun au Colegio de Mexico et à Sciences Po, en donnant la possibilité aux chercheurs participants de demander des financements à un des fonds de recherche extérieur disponibles au Mexique ou en France. Il se propose donc de financer deux réunions, l'une en France, l'autre au Mexique, pour préparer la candidature du projet à un fonds de financement extérieurs.

Les documents demandés à l'équipe de recherche sont les suivants :

Proposition de recherche détaillée : une fois connue l'adjudication du fonds, l'équipe de recherche devra détailler la proposition présentée au comité de sélection, pour préciser les

objectifs immédiats du projet et préparer la première réunion de travail de l'équipe au complet, en précisant la date de cette réunion. À remettre en février 2010.

Compte-rendu des décisions de la première réunion : l'équipe devra préparer un rapport sur les résultats de la première réunion de travail, y compris les acquis et les objectifs immédiats pour la deuxième réunion et la date à laquelle celle-ci aura lieu. À remettre un mois après la première réunion.

Compte-rendu de la seconde réunion : l'équipe devra présenter les résultats de la seconde réunion de travail. À remettre un mois après la seconde réunion.

Proposition de fonds de recherche auxquels le projet prétend postuler : l'équipe devra dire quels sont les fonds auxquels elle veut postuler, en détaillant les procédures de candidatures et les échéances. À remettre en décembre 2010.

Compte-rendu de la candidature du projet auprès d'au moins un fonds : l'équipe devra obligatoirement postuler à, au moins, un financement extérieur et faire connaître le résultat de cette candidature au comité d'évaluation par le biais d'un rapport écrit. Celui-ci constituera le rapport final demandé par le fonds. À remettre en décembre 2011.

Dates importantes

Ouverture de la convocation : 22 juin 2009

Clôture de la convocation : 30 octobre 2009

Réunion du comité d'évaluation : novembre 2009

Publication des résultats : 15 décembre 2009

Début du financement : janvier 2010

Première réunion : printemps/été 2010

Deuxième réunion : automne/hiver 2010-2011

Demande de fonds extérieurs : hiver/printemps 2011

Rapport final du projet : décembre 2011

Contact : les propositions doivent être envoyées, par courriel, à la Coordination Générale Académique du Colegio de México (coorac@colmex.mx). David Recondo (david.recondo@sciences-po.fr) se tient à votre disposition pour vous renseigner sur les domaines de spécialisation des chercheurs du Colegio de Mexico.